

RAPPORT '07

D'ACTIVITÉ



CIPRET

PREVENTION TABAGISME
G E N E V E

et le Centre de tabacologie du CIPRET-Genève



Priorités 2008 du CIPRET-Genève

I. Mise en œuvre d'actions pour retarder l'âge d'une éventuelle consommation de tabac

Retarder l'âge d'une éventuelle consommation de tabac auprès des jeunes en synergie avec l'objectif de "retarder l'âge de la première consommation d'alcool" du Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention du Département de l'économie et de la santé

II. Information de la population genevoise

Assurer avec la FEGPA l'accueil à l'Arcade de Carrefour Prévention par des entretiens individuels, de groupes et téléphoniques

Mettre à disposition une documentation actualisée, répondre aux courriels et mettre à jour les sites www.prevention.ch et www.cipret.ch

Informier et offrir du matériel et de la documentation de prévention à la population genevoise, par la tenue de stands lors de manifestations

Soutenir l'engagement, dans la prévention de la consommation de tabac, des organisateurs de manifestations sportives et culturelles par la signature d'un contrat dont les clauses stipulent ne pas promouvoir le tabac et faire figurer le logo du CIPRET-Genève avec un message de prévention

Assurer une formation en tabacologie dans les programmes pré- et post-grades des filières HEdS et HETS, des écoles du centre de formation professionnelle santé-social universitaires dans le domaine de la santé

Informier et soutenir au sevrage du tabac dans le cadre de séances de groupes hebdomadaires « Mardis du CIPRET-Genève »

III. Aide au sevrage des groupes vulnérables

Aider les personnes défavorisées dans leur démarche au sevrage en développant un plan d'actions destiné aux groupes vulnérables comprenant des personnes en situation précaire, des patients psychiatriques, des personnes en détention, etc.

IV. Soutien à la prévention du tabagisme dans les lieux publics, les entreprises privées et les collectivités publiques et privées

Offrir une expertise à l'Office du personnel de l'Etat de Genève dans la mise en place de l'interdiction de fumer à l'intérieur des locaux de l'administration publique, conformément à l'Arrêté du Conseil d'Etat du 10 décembre 2007

Accompagner les établissements concernés par le règlement d'exécution relatif à l'interdiction de fumer dans les lieux publics

Accompagner les entreprises privées et les autres organismes publics et privés à la mise en place de lieux de travail sans fumée

V. Contribution au débat de santé publique

Prendre position sur des questions concernant la problématique du tabac

Etablir une revue de presse avec mise sur le site internet et diffuser des informations par communiqués et conférences de presse

Promouvoir à Genève la Journée mondiale sans tabac de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et mobiliser le réseau de partenaires genevois concernés

Mot du Président

Journée historique

Que l'on dise quatre Genevois sur cinq ou huit sur dix cela fait toujours 80% et c'est bien par 80% de OUI que les Genevois ont plébiscité l'initiative citoyenne « Fumée passive et santé » le 24 février dernier. Le taux de participation a dépassé les 60% ce qui prouve que le sujet a été mobilisateur.

Plus de vingt années de lutte, initiées bien avant la création de l'Association de PREvention du Tabagisme,

volonté politique trouvé dans les reconnaissances et citoyens genevois, onde de choc aura saluaires à Berne quelques semaines plus tard, du Parlement volonté citoyenne légiférer en matière



appuyées par une exemplaire ont urnes la l'approbation des ce jour-là. Cette eu des effets puisque, quelques la chambre haute faisait écho à cette en acceptant de de fumée dans les

lieux publics de manière beaucoup plus stricte que ne l'avait souhaité le Conseil National quelques mois auparavant. Nos deux sénateurs genevois ont pris une part très active au débat visant à obtenir une législation efficace en matière de protection contre la fumée passive.

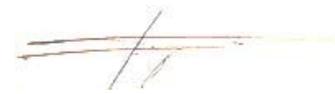
Nous savons que beaucoup de fumeurs ont dit OUI à l'initiative genevoise sachant que c'était aussi pour eux une bonne occasion d'arrêter de fumer le jour venu. Ce OUI à l'initiative ne signifie pas que tout a été dit et que tout a été fait en matière de tabagisme et de tabagisme passif dans notre canton comme certains se plaisent à le relever. Notre mission d'information et de sensibilisation de la population genevoise se développera. Nous ciblerons tout particulièrement les jeunes afin de retarder l'âge d'une éventuelle consommation de tabac, nous assisterons les personnes défavorisées, en situation précaire, dans leur démarche au sevrage et nous soutiendrons la prévention du tabagisme dans les lieux publics, les entreprises privées et les collectivités publiques et privées. Nous avons élaboré, avec le soutien exemplaire et sans faille, de notre ministre de l'Economie et de la Santé et de celui de la Direction Générale de la Santé un contrat de prestation pour les années 2009 à 2012 mettant en place un processus de collaboration dynamique entre l'APRET/CIPRET et l'Etat de Genève. Ce contrat prendra effet dès que le Grand Conseil aura ratifié le projet de loi auquel il est soumis. C'est un remarquable outil de travail, en terme de santé publique, qui définit très précisément les objectifs, les indicateurs de performance ainsi que les valeurs-cibles à atteindre. Nous attendons certes, quelques réactions virulentes des partisans d'une liberté sans limite qui chercheront certainement à combattre ce projet de loi ainsi que le subventionnement qui lui est associé plus, il est vrai, par esprit de revanche que par de véritables considérations de santé publique qui animent elles ses fervents supporters. Rappelons juste, pour mémoire, que le tabagisme passif coûte la vie à plusieurs centaines de personnes en Suisse, chaque année, et entraîne une facture de quelques cinq cent millions de francs. De plus personne ne remet en cause la liberté individuelle de chaque citoyen pour autant qu'elle n'entrave pas la même liberté individuelle d'un autre citoyen.

Comme autre indicateur de performance de notre CIPRET, relevons la brillante élection de notre médecin directeur au Conseil National. Sans renier ses qualités intrinsèques de fin politicien, nous constatons avec satisfaction que son succès personnel remarquable témoigne de la reconnaissance de l'électorat genevois pour son combat généreux et actif dans la lutte contre le tabagisme depuis de longues années. Il aura participé avec toute l'équipe du CIPRET à favoriser l'inversion de la norme qui est constatée dans notre pays et dans les pays occidentaux. Là où il était encore convenable de fumer et d'enfumer ses voisins, il y a encore peu de temps, la majorité des citoyens ne veut désormais plus sentir et aspirer la fumée produite par des fumeurs peu scrupuleux de la santé des autres.

Notre centre de tabacologie est de plus en plus sollicité par les collectivités publiques (l'Etat de Genève, par exemple) et privées soucieuses de procurer à leurs collaboratrices et collaborateurs, une atmosphère de travail sans fumée ainsi qu'aide et assistance au sevrage tabagique. La liste d'attente s'allonge et c'est une nouvelle fois un bon indicateur de l'excellent travail effectué par notre tabacologue.

Je me pourrais terminer cet éditorial sans remercier une nouvelle fois notre ministre de l'Economie et de la Santé, Pierre-François Unger et la Direction Générale de la Santé de leur soutien efficace et courageux qui se traduit par la poursuite de la politique volontariste et remarquable de notre canton de lutter depuis plus de vingt ans contre le tabagisme et le tabagisme passif.

A toute l'équipe du CIPRET ainsi qu'au comité de l'APRET, j'adresse mes remerciements les plus chaleureux et mes vœux de succès pour triompher dès demain des défis actuel et nouveaux.



Jean-Luc Forni



swissweb santé publique
www.prevention.ch



Sommaire

Priorités 2008	2
Mot du Président	3
Introduction	6
Activités du CIPRET-Genève en 2007	8
1) Information, formation et orientation du public-Arcade de Carrefour Prévention	8
2) Participation aux réseaux	11
3) Centre de Tabacologie et Mardis du CIPRET-Genève	12
4) Tabagisme et jeunes	15
5) Promotion vie sans tabac et activités liées au sport et à la culture	15
6) Salons et manifestations	17
7) Journée mondiale et nationale sans tabac (OMS et AT)	19
8) Relations publiques et plaidoyer	23
9) Initiative populaire fumée passive et santé	26
10) Partenariat	28
11) Congrès	
12) L'année 2008	29
Comité et Membres de l'APRET	38

INTRODUCTION

Mission du CIPRET-Genève selon ses statuts:

- remplit un rôle de prévention en matière de tabagisme grâce au Centre d'Information et de Prévention du Tabagisme (CIPRET). L'APRET adresse à ses membres, au corps médical et à la population en général, une information régulière,
- réalise toutes activités ou manifestations qui paraissent aptes à prévenir le tabagisme, à en dénoncer les méfaits et à stimuler la désaccoutumance,
- participe à l'élaboration de programmes de santé préventive,
- coordonne les actions des Associations, Ligues ou Institutions poursuivant des buts similaires sur le plan cantonal,
- entretient des relations publiques; il intervient auprès des autorités,
- collabore avec des organisations suisses et internationales qui poursuivent des buts de prévention dans le domaine du tabagisme notamment.

Bref historique

L'Association pour la PREvention du Tabagisme (APRET) est née au printemps 1990 après dix ans de travail d'un groupe de femmes et d'hommes concernés par les méfaits du tabagisme. La volonté politique de notre Canton a permis la création de cette association d'utilité publique, subventionnée par la Direction générale de la santé du Département de l'économie et de la santé de la République et canton de Genève. Elle s'est dotée d'un Centre d'Information, le CIPRET-Genève, sous la responsabilité d'un médecin. Ce Centre a pour principale mission de coordonner les actions antitabagiques sur le sol genevois. Il a été inauguré le 12 septembre 1991.

L'APRET, le CIPRET-Genève et l'Etat de Genève ont été, à deux reprises, distingués notamment pour leur politique innovative de promotion d'une vie sans tabac lors d'activités liées au sport et à la culture, par la plus haute récompense mondiale en matière de prévention du tabagisme :

Médaille et Certificat Tabac ou Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

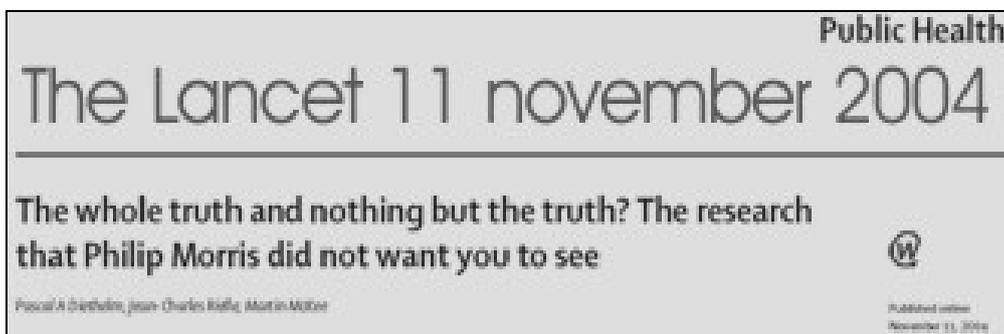
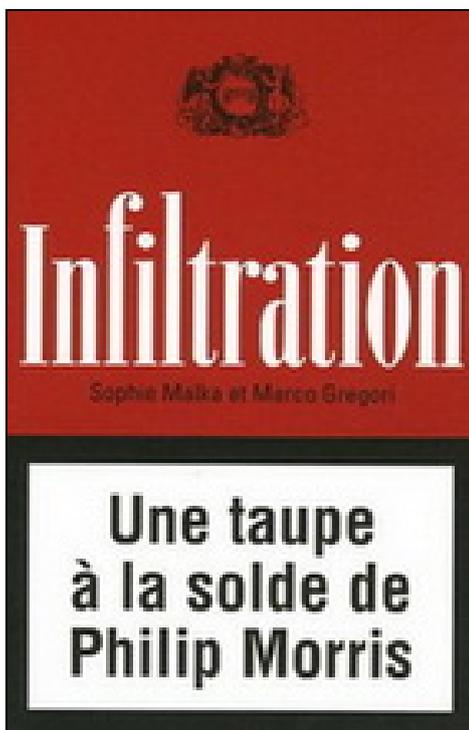
- 31 mai 1994 - Dr Jean-Charles Rielle, médecin responsable du CIPRET-Genève

- 31 mai 1996 - Président du Conseil d'Etat genevois chargé du Département de l'action sociale et de la santé

Le CIPRET-Genève est jumelé avec Besançon Non Fumeur et Paris Sans Tabac

Le Livre « Infiltration: Une taupe à la solde de Philip Morris », écrit par Marci Gregori et Sophie Malka et paru aux Editions Georg en mai 2005 et l'Article paru dans The Lancet, le 11 novembre 2004 « The whole truth and nothing but the truth ? The research that Philip Morris did not want you to see », écrit par Pascal A. Diethelm, Jean-Charles Rielle et Martin McKee, a révélé au monde la manipulation par les cigarettiers de la vérité liée aux conséquences de l'exposition à la fumée passive.

Une traduction allemande du livre a vu le jour en février 2008.



Pour rappel : Prévalence du tabagisme en Suisse

En 5 ans, la Suisse compte 250'00 fumeurs de moins. Le taux d'adepte de la nicotine est passé dans notre pays de **33% à 29 %** !



En 2007, les priorités ont notamment été :

- Améliorer les indicateurs de la prestation afin d'assurer le bon suivi de l'utilisation de la subvention dans le cadre du prochain contrat de prestations qui entrera en vigueur en janvier 2008. L'objectif a été atteint en juin 2007. (Cf. Document du 29 juin 2007 «Développement d'indicateurs pour le contrat de prestations 2008 entre le CIPRET et le Département de l'économie et de la santé (DES), Dresse Françoise Dubois-Arder –Brenda Spencer»).
- Augmenter le nombre de personnes participant au "Mardis du Cipret" (groupe hebdomadaire d'information et de soutien au sevrage tabagique)
- Augmenter le nombre de filières de formation de professionnels de la santé et du social intégrant dans leur programme de cours une intervention du Cipret sur les dangers liés au tabac et à l'exposition à la fumée passive
- Augmenter le nombre des entreprises et collectivités publiques et privées qui deviennent des lieux de travail sans fumée
- Augmenter l'application des critères d'obtention d'un soutien financier du Cipret-Genève lors d'activités sociales, culturelles et sportives.

Pour mener à bien les missions définies dans le Contrat de partenariat établi avec la Direction générale de la santé (Département de l'économie et de la santé), le CIPRET-Genève a développé, en 2007, les activités suivantes en rapport avec :

1. L'Information, la formation et l'orientation du public, en assurant l'accueil des visiteurs à l'Arcade de Carrefour-Prévention et en mettant à leur disposition une importante documentation et des sites internet

Cette mission se poursuit en collaboration principalement avec la FEGPA qui est chargée avec le CIPRET-Genève d'animer l'arcade. Un public diversifié se déplace pour prendre de la documentation ou demander des renseignements sur divers sujets en relation avec les dépendances, les problèmes d'alimentation ou toute autre question ayant trait à la promotion de la santé.

Des groupes d'écoliers, d'apprentis, d'étudiants, etc. sont fréquemment accueillis pour des exposés, discussions sur des thèmes liés à la prévention de l'abus d'alcool, de la consommation de tabac et de cannabis.

L'ADiGe tient une permanence les premiers mercredis du mois entre 17h et 19h.

Les mardis du CIPRET se poursuivent régulièrement chaque semaine (cf. point 3).

Nous avons souscrit à de nombreux abonnements électroniques de revues de la presse, de littérature et de formation pour relayer aux partenaires un maximum d'informations ciblées. Ainsi, il est possible de partager les préoccupations et réflexions des pays voisins, ainsi que les campagnes de prévention développées dans les pays européens et au Canada, en particulier.

En revanche, il y aura lieu d'établir une liste plus précise des documents que nous nous procurons auprès de l'ISPA ou d'autres organismes et qui sont distribués à Carrefour Prévention et dans les multiples stands d'information.

Activités de formation

Les collaborateurs-trices du CIPRET-Genève interviennent dans des séances d'information, par des cours, exposés ou participation à des débats sur différents thèmes liés à la prévention du tabagisme et à la promotion de la santé.

On relèvera en particulier la participation régulière des collaborateurs-trices du CIPRET-Genève aux forums addictions organisés par l'Association Première Ligne et instaurés à l'initiative de la commission mixte en matière de toxicomanies.

Le CIPRET-Genève participe avec la FEGPA à l'accueil, chaque année, de plusieurs stagiaires pour des périodes allant de quelques semaines à quelques mois : les personnes en stage sont souvent de futurs étudiant-e-s de la HES en travail social, ou des infirmières suivant une formation en santé communautaire, santé mentale, etc..

Promotion de l'Arcade virtuelle de Carrefour Prévention et relais des activités spécifiques alcool-tabac, Canton de Genève, Suisse et international

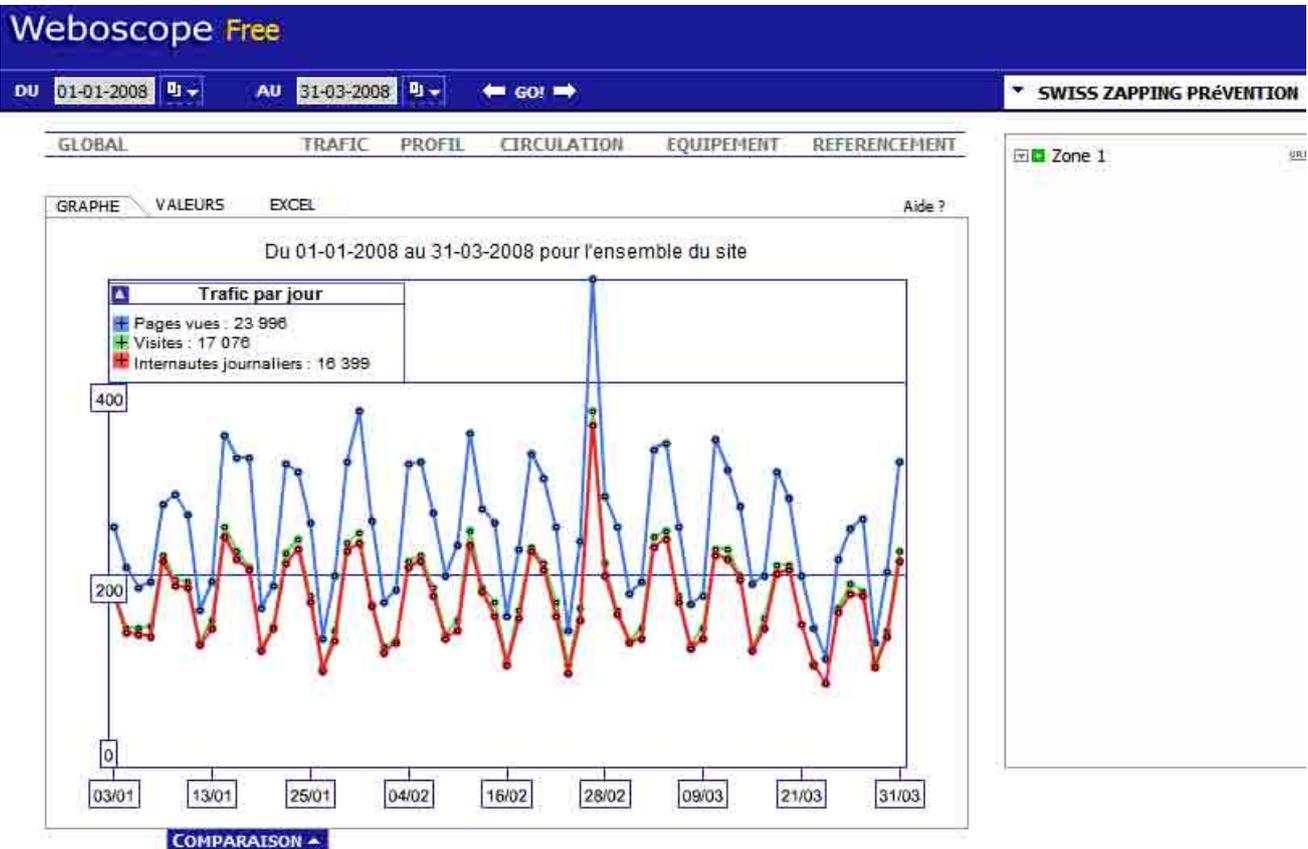
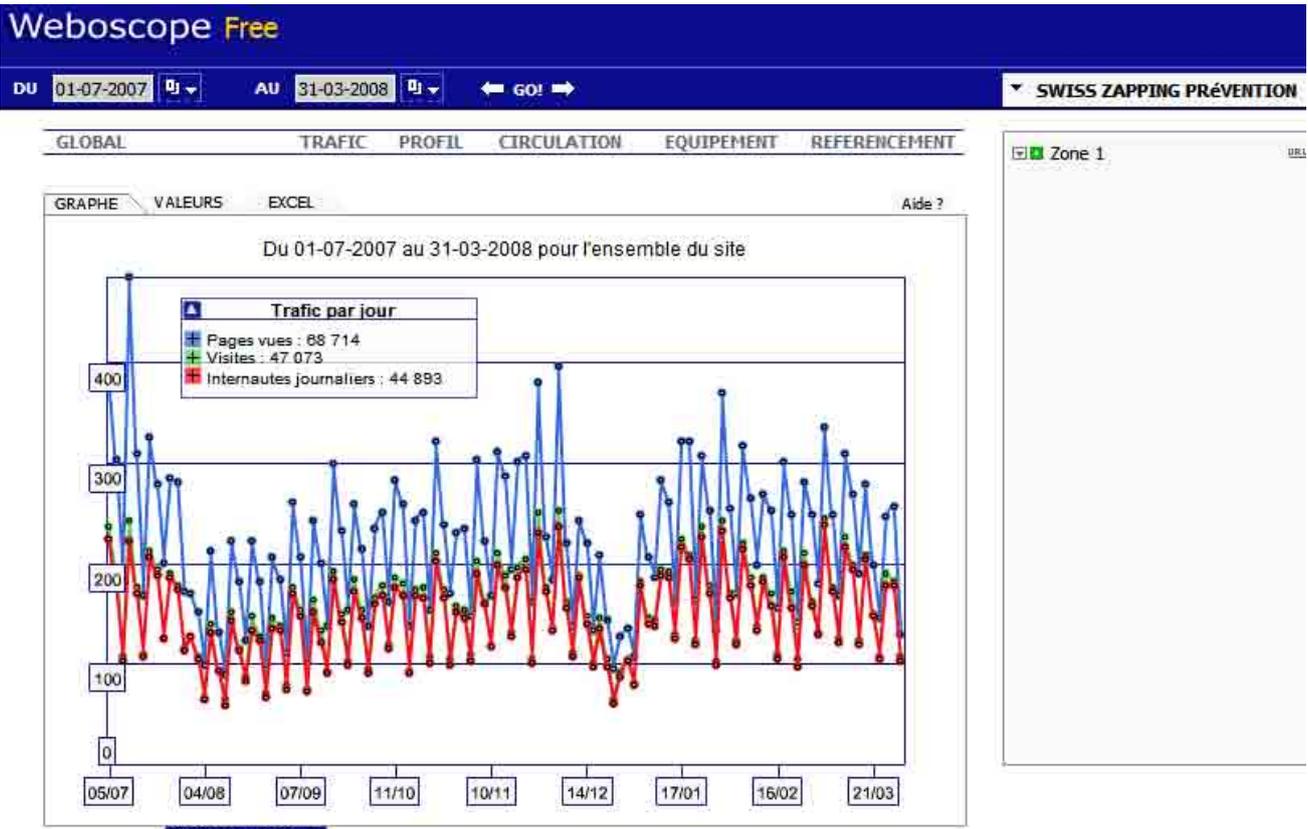


Le site internet www.prevention.ch existe depuis 1996. Il se révèle très précieux car il rend accessible la documentation proposée à l'arcade ainsi que les informations relatives aux institutions et associations actives dans les différents domaines concernés. Il permet également de donner un rayonnement plus large à Carrefour Prévention et de mettre en valeur les activités de prévention et de promotion de la santé en relation avec les activités sportives et culturelles de notre Canton. Le site www.prevention.ch maintient un excellent taux de consultation parmi les sites francophones sur le thème de la prévention et de la promotion de la santé avec une fréquentation régulière.



En 2007, les sites  et www.fegpa.ch sont venus compléter l'information spécifique.

Statistiques du site www.prevention.ch



Choix de la période de résultats :

7 avril 2008 ok

Classement du 07/04/2008

Votre place au général	1933 ^{ème} ✓
Votre place dans <i>Sciences et santé</i>	84 ^{ème} ✓
Votre indice audience du jour	187
Cumul des 7 derniers indices audience	856

CLASSEMENT PARMI TOUS LES SITES (pro et amateurs)

07/04/2008

Classement dans Général

Position	1933 ^{ème} / 219 431 ✓
Devant	Biblioscript ☐

Classement dans Sciences et santé

Position	84 ^{ème} / 6 345 ✓
Devant	La pharmacie du Bon Dieu ☐

CLASSEMENT PARMI LES SITES PROS

07/04/2008

Classement dans Général

Position	652 ^{ème} / 74 973 ✓
Devant	GIZvideo ☐

Classement dans Sciences et santé

Position	36 ^{ème} / 3 179 ✓
Devant	Le traumatisme du prénom ☐

2. Participation au Réseau genevois, romand, national et international de prévention du tabagisme actif et passif

Organisation Mondiale de la Santé OMS, Convention-cadre OMS, Association Tabagisme AT-Berne, Office fédéral de la santé publique OFSP, Commission fédérale pour la prévention du tabagisme, Forum Romand Tabagisme, Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies ISPA, Groupement romand d'études des addictions GREA.

3. Centre de Tabacologie et Mardis du CIPRET-Genève

(Bilan des activités pour la période de septembre 2003 à fin 2007, rédigé par Mme Corinne Wahl, tabacologue et Coordinatrice du Centre)

a. Objectifs

- Augmenter le nombre de personnes participant au "Mardis du Cipret" (groupe hebdomadaire d'information et de soutien au sevrage tabagique)
- Augmenter le nombre de filières de formation de professionnels de la santé et du social intégrant dans leur programme de cours une intervention du Cipret sur les dangers liés au tabac et à l'exposition à la fumée passive
- Augmenter le nombre des entreprises et collectivités publiques et privées qui deviennent des lieux de travail sans fumée

Pour rappel, en décembre 2006 et janvier 2007, une véritable campagne de promotion a vu de l'affichage TPG, la création de flyers et des affiches



b. Activité de formation en tabacologie des professionnels de la santé et du social

Pour rappel cet objectif :

- Répond à la recommandation (article 12 point d) de la Convention Cadre de l'OMS contre le tabagisme.
- Contribue à la « Global Health Survey » initiée par l'OMS en 2005 à laquelle a participé la coordinatrice du centre de tabacologie du CIPRET-Genève. Celle-ci vise à quantifier au niveau mondial, les professionnels de la santé formés en tabacologie et à fixer les objectifs à atteindre en fonction de la démographie et la prévalence de fumeurs pour chaque pays.
- La thématique a été l'objet de la journée mondiale sans tabac du 31 mai 2005 largement documenté à cette occasion.

Situation

Nombre de catégories de professionnels de la santé et du social ayant reçu en moyenne 2 heures de formation en tabacologie. Chaque cours est évalué par les élèves. 2007: 9 filières (165 étudiants) 2005: 5 (72 étudiants) - 2004: 2 (57 étudiants) - Septembre à décembre 2003: 1 (25 étudiants).

- Les pharmaciens ont reçu 4 heures pour la formation continue (multiplicateurs) et 8h de formation pour étudiants (module addiction du CAP sorte de FMH pour pharmaciens-Universités de Genève et Lausanne). 2006: 8 (120 étudiants)
- Les pharmaciens et assistantes des Pharmacies Principales ont reçu 10 heures de formation plus supervision.

Catégories de professionnels ayant reçu un cours soit en formation continue soit pendant leurs études :

- Sage-femme, Infirmière en santé communautaire, Educateur SSJ, Aide-soignante, Ambulancier, Assistante sociale, Assistante de médecin, Hygiéniste dentaire, Assistant en santé communautaire, Educatrice de la Petite enfance, Pharmaciens, Infirmière en entreprise, Policiers (brevet fédéral)

Divers

Le Centre de Tabacologie a accueilli une dizaine de stagiaires de différentes filières pour des durées allant de 1 journée à 3 mois. Il supervise des travaux et mémoires de fin d'étude. Les « Mardis du Cipret » reçoivent également des professionnels de la santé en activité et de futurs professionnels de la santé en formation.

Le Centre de Tabacologie a participé à l'élaboration de divers projets de prévention menés par différents services, associations professionnels en lien avec la santé et le social (ex. Adige, Eper, Objectif non fumeur SSJ/DIP,...)

En 2007, la coordinatrice a reçu son statut de formatrice a été demandé auprès de l'organisme officiel romand.

L'objectif est que chaque volée reçoive cet enseignement et que la matière fasse partie intégrante des programmes et ne demeure pas optionnelle.

- c. **Activité de consultante en entreprise pour la mise en place d'une politique pour un lieu de travail sans fumée**

Pour rappel, cet objectif répond à la recommandation (article 8 point 1 et 2) de la CCLAT

Situation

Au total 115 entreprises ou collectivités ont demandé assistance. (parmi lesquelles: SIG, CICR, Hospice général, Service santé personnel de l'Etat, Aéroport, Balxert, Skyguide, etc.)

Le cumul (minimaliste) des personnes protégées de la fumée passive en moyenne 8 heures par jour sur leur lieu de travail est de 100 000 (canton de 430 000 habitants).

La durée d'intervention du Centre de tabacologie pour la réalisation du programme varie d'une entreprise à l'autre allant de 3 mois à 2 ans.

Dès le début, le programme proposé aux entreprises a exclu les fumeurs, en accord avec la littérature et réalisant la thématique 2007 de la journée mondiale sans tabac « 100% sans fumée ».

Outre les réunions dans l'entreprise, inhérentes au projet, la coordinatrice du Centre a donné plus de 63 conférences-débats ciblant les collaborateurs et les cadres. Le questionnaire anonyme utilisé auprès des collaborateurs, a permis par ailleurs de valider la démarche.

Pour la troisième année, le Centre de Tabacologie intervient à l'OCIRT lors d'un séminaire sur 2 jours visant les cadres en entreprise face à la problématique tabac.

d. Activité de proximité avec la population genevoise visant à aider au sevrage tabagique

Comme recommandé dans l'article 14 de la CCLAT, les genevois sont accueillis, informés, orientés ou soutenus dans leur projet d'arrêt du tabac.

70 patients ont bénéficié d'une aide individuelle ou parfois en couple. Sauf célèbres exceptions, les consultations individuelles sont désormais réservées aux candidats à l'arrêt, générés par les interventions en entreprise.

« Les Mardis du Cipret » ont reçu 360 visites depuis presque 2 ans. Ouvert à toute la population genevoise, le Centre de Tabacologie a également répondu à de nombreuses demandes concernant le sevrage par téléphone et par courriel.

Dans le cadre des activités orientées vers les groupes vulnérables, le Centre de Tabacologie a travaillé avec des structures comme Oriph, Réalise, Centre Intégration Professionnelle, l'Hospice général, Foyer handicap ou Eper, ...

Suite à l'interdiction de fumer à l'OMS, la coordinatrice a animé un groupe de sevrage de 9 personnes au printemps 2007. Six mois plus tard 6 personnes sur 9 inscrites (dont une n'est jamais venue) sont toujours abstinentes.

Divers

Soutien argumenté de l'initiative populaire genevoise devant les députés de la Commission de la santé du Grand Conseil en janvier 2007 avec Mrs Diethelm, Humair et Barth.

Participation à des émissions de radio et de télévision et articles de presse.

4. Le tabagisme chez les jeunes

Le CIPRET-Genève poursuit sa politique de promotion de vie sans tabac dans le cadre d'activités liées au sport et à la culture, orientée notamment vers les jeunes, et développe une information ciblée sur les manipulations par les cigarettiers de la vérité sur les conséquences liées à l'exposition à la fumée passive. Poursuite des actions en milieu scolaire et extrascolaire en collaboration notamment avec le Service de santé de la jeunesse (SSJ-OJ-DIP) et les centres de loisirs. Les actions menées en milieu scolaires sont organisées sur la base d'un partenariat existant depuis de nombreuses années avec le Service de santé de la jeunesse ainsi qu'avec les référents des activités de prévention et de promotion de la santé dans les établissements concernés (conseillers sociaux, infirmières scolaires, direction d'école, etc.).

Actions auprès des jeunes en milieu scolaire et extra-scolaire

En milieu scolaire, le CIPRET-Genève intervient essentiellement sur demande des éducateurs-trices pour la santé et des infirmières-iers du Service de santé de la jeunesse ou encore des conseillers-ères sociaux des différents établissements.

Différentes activités ont été menées avec la FEGPA, à savoir: animations de stands et d'ateliers dans plusieurs ECG (Ecoles de culture générale) dans le cadre de semaines de prévention et dans plusieurs cycles d'orientation. Des actions de sensibilisation ont aussi été organisées à l'initiative de centres de loisirs.

Stratégies de prévention et de réduction de risques lors de manifestations Le CIPRET-Genève et la FEGPA sont régulièrement sollicités pour mettre en place des actions de prévention dans diverses manifestations, comme par exemple lors de la Garden Party (Bastions), Saturnales (ARENA).

Collaboration avec Nuit Blanche. Le CIPRET-Genève et la FEGPA se sont associés à l'élaboration d'un concept de réduction de risques en milieu festif qui a été créé sous le label Nuit Blanche. Ce projet est géré par l'association Première Ligne et regroupe plusieurs partenaires dont le CIPRET-Genève et la FEGPA, la délégation à la Jeunesse de la Ville de Genève, le GSG (Groupe Sida Genève), Dialogai, Prevtech et le SSJ (Service santé jeunesse). Nuit Blanche consiste à mettre en place des espaces de prévention interactifs dans un certain nombre de soirées genevoises (Usine, Saturnales, SIP, Chat Noir, Lake Parade, etc.). Il s'agit de favoriser le dialogue avec les client-e-s notamment celles et ceux qui sont consommateurs de produits psychoactifs.

5. La promotion d'une vie sans tabac lors d'activités liées au sport et à la culture

Soutien à des manifestations sportives et culturelles (tout public)

Tournoi Hauteville (badminton)

Tournoi de foot Grand-Lancy

Bol d'Or (championnat de pétanque)

Préénbule : sport de glisse

50^{ème} anniversaire de Handisport

Hommage aux champions

Marche contre le cancer

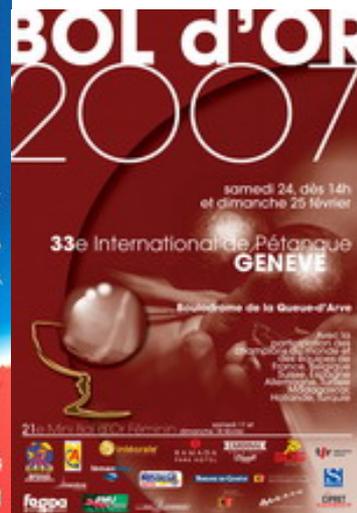
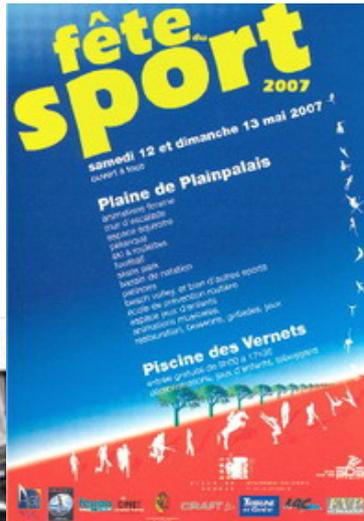
Course du vignoble (Soral)
Manifestation Verybike
Courir pour Aider
Tour pédestre du Canton
Manifestation de Lancy Natation
Triathlon international
Démonstration Harlem Globetrotters
Mémorial Junod (pétanque)
Tournoi de la Société d'escrime
Run to Run (Course à travers Carouge)
Championnat de tennis ATP (Drizia-Miremont)
Meetings d'athlétisme (Open athlétisme – Athletica-Genève)
Coupe de Noël
Supercross
Soutien au Stade Genève
Soutien au Triathlon Club de Genève
Soutien au Geneva Devil's (basket)
Soutien Association genevoise de gymnastique
Soutien Badminton Club de Genève
Soutien Chênois Volley Ball
Voix de Fête
Traverses Musicales
Festiverbant
Beach Party (1er août Vengeron)
24heures de Genève + Education donne de la force
Jazz Contreband
Scènes libres 2007 Acoustique-Rendez-Vous

Soutien à des manifestations pour jeunes

Une soirée d'hiver (commune Bernex)
Art'O danse
Catch Impro (LesArts)
4 Soirées Events (Palladium)
Festival Tranceonline
Championnat Pony Games
Gala HEI
Garden Party (Bastions)
Soirée concours de salsa
La Horde de barbarie (jeux de société)
Festival Asso. Jeunes Idées
Grouna Festival
Party JEG (Unimail)
Festival le Monniati
Festival Vernier-sur-Rock

Soutien à de jeunes sportifs

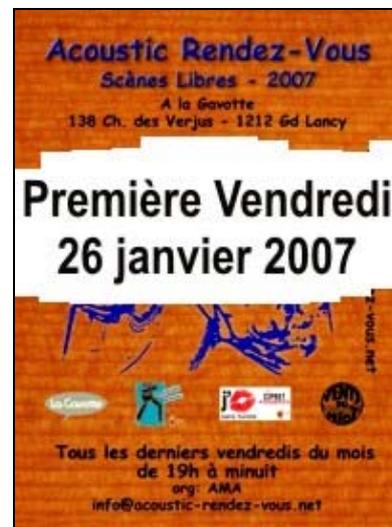
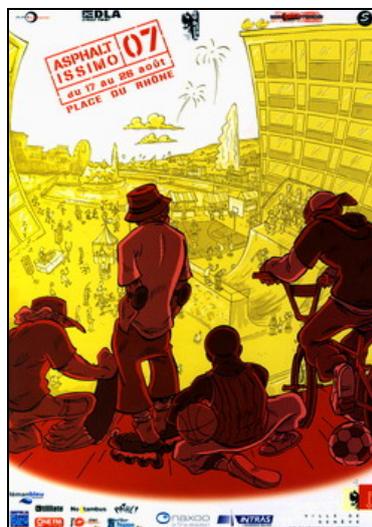
Julien Bill (motocross)
David Champendal (VTT)
Tour de France à la Voile



6. La participation à des salons et manifestations

Prévention lors de foires et grandes manifestations

- Salon voyages, sports et loisirs
- Place des Affaires
- Salon du Livre
- Présence à l'ARENA (environ 20 soirées)
- Fête de l'Espoir
- Lake Parade
- Fête du 1^{er} août (Bastions)
- Asphaltissimo
- Vogue de Carouge
- Fête de la communication (La Pastorale)
- Swiss World Festival (Vernier)
- Course de l'Escalade
- Fête de remise des CFC à l'Arena



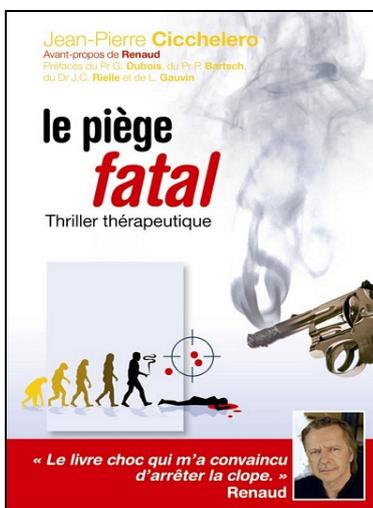


26 janvier 2007 - 3ème Place des Affaires - Centre International de Conférences de Genève (CICG) - Trophées Place des Affaires 2007 - 1er Trophée Carrefour Prévention remis à la Direction de Balxert pour sa campagne Balex'Air, représenté par M. Didier Mévisse

7. La journée mondiale et suisse sans tabac du 31 mai, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Association pour la prévention du tabagisme (AT-Berne)

La Journée mondiale sans tabac de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a été une cuvée exceptionnelle. La distinction remise par l'OMS, le mardi 29 mai 2007 - en présence de Sarcloret, son fils Albert à la batterie et Eddie des Woodpickers- au Chanteur Renaud sur proposition du CIPRET-Genève et d'OxyGenève a rempli toutes ses promesses. Merci M. Renaud !

Pour rappel, le médecin du CIPRET-Genève avait co-préfacé le livre « Le Piège fatal » - www.lepiegefatal.com - qui avait incité Renaud à cesser de fumer.





photos © Aldag Genève 2007 / © Thierry Pier Graindorge

www.lematin.ch

Le Matin
LA QUOTIDIENNE SUISSE

OPÈRE
D'UNE TUNELIN
Philippe Roch
12 pages

Bassins (VD): Adam
est comé quitter le
village demain

Ryo Mori
Une légendaire
de 29 ans élue Miss
Univèrs

**RENAUD
honoré par l'OMS**

**«Je suis esclave
de la clope»**

Le célèbre chanteur reçoit un prix de l'OMS pour sa lutte contre le tabac. Il assure en même temps d'avoir arrêté de fumer qu'en public.

RITA MITSUKO!

ÉVÈNEMENT

INTERVIEW Le chanteur français Renaud honoré par l'OMS pour son engagement antitabac

31 mod. date de la Journée mondiale sans tabac

«J'ai arrêté de fumer... en public!»

Dans son nouvel album, Renaud chante «Arrêter la clope». Renaud avait-il vraiment arrêté de fumer? En tout cas, il vient d'être honoré par l'OMS pour son combat contre le tabac.

«Je ne veux pas que les jeunes fument pour s'habituer à ça»

«Je suis esclave de la clope», chante Renaud dans son nouvel album. Le chanteur français a été honoré par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour son engagement antitabac. Renaud a accepté de participer à une interview pour le journal Le Matin.

«Je ne veux pas que les jeunes fument pour s'habituer à ça», dit-il. Renaud a arrêté de fumer il y a quelques années. Il a même écrit une chanson sur le sujet, «Arrêter la clope». Renaud a été honoré par l'OMS pour son engagement antitabac. Renaud a accepté de participer à une interview pour le journal Le Matin.

«Je suis esclave de la clope»

Dans son nouvel album, Renaud chante «Arrêter la clope». Renaud avait-il vraiment arrêté de fumer? En tout cas, il vient d'être honoré par l'OMS pour son combat contre le tabac.

«Je ne veux pas que les jeunes fument pour s'habituer à ça»

«Je suis esclave de la clope», chante Renaud dans son nouvel album. Le chanteur français a été honoré par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour son engagement antitabac. Renaud a accepté de participer à une interview pour le journal Le Matin.

«Je ne veux pas que les jeunes fument pour s'habituer à ça», dit-il. Renaud a arrêté de fumer il y a quelques années. Il a même écrit une chanson sur le sujet, «Arrêter la clope». Renaud a été honoré par l'OMS pour son engagement antitabac. Renaud a accepté de participer à une interview pour le journal Le Matin.

Mardi 30 mai 2007

Renaud: «Je suis un ayatollah antitabac»

GENÈVE - La France doit être honorée de son fils Renaud. Le chanteur Renaud a été honoré par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour son engagement antitabac. Renaud a accepté de participer à une interview pour le journal Le Matin.

«Je suis esclave de la clope», chante Renaud dans son nouvel album. Le chanteur français a été honoré par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour son engagement antitabac. Renaud a accepté de participer à une interview pour le journal Le Matin.

«Je ne veux pas que les jeunes fument pour s'habituer à ça», dit-il. Renaud a arrêté de fumer il y a quelques années. Il a même écrit une chanson sur le sujet, «Arrêter la clope». Renaud a été honoré par l'OMS pour son engagement antitabac. Renaud a accepté de participer à une interview pour le journal Le Matin.

RENAUD EN «AYATOLLAH ANTITABAC»

GENÈVE. Demain aura lieu la Journée mondiale sans tabac. Pour la lancer, le chanteur Renaud s'est associé à l'Organisation mondiale de la santé. Ensemble, ils demandent que la fumée soit bannie de tous les lieux publics afin d'éviter la fumée passive. Le chanteur s'est vu remettre un certificat honorifique pour avoir arrêté de fumer. Après quoi, il a donné un concert à l'Arena, qui a fait... un tabac.

LA MATIN BLEU 30/5/07

6 SUISSE

Mardi 30 mai 2007

Le Nouvelliste

Renaud montre l'exemple

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC ▶ Présent hier à Genève pour soutenir la campagne de l'OMS contre le tabagisme passif, le chanteur a évoqué son esclavage d'ancien fumeur.

La France doit être honorée de son fils Renaud. Le chanteur Renaud a été honoré par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour son engagement antitabac. Renaud a accepté de participer à une interview pour le journal Le Matin.

«Je suis esclave de la clope», chante Renaud dans son nouvel album. Le chanteur français a été honoré par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour son engagement antitabac. Renaud a accepté de participer à une interview pour le journal Le Matin.

«Je ne veux pas que les jeunes fument pour s'habituer à ça», dit-il. Renaud a arrêté de fumer il y a quelques années. Il a même écrit une chanson sur le sujet, «Arrêter la clope». Renaud a été honoré par l'OMS pour son engagement antitabac. Renaud a accepté de participer à une interview pour le journal Le Matin.

Prés de 700 millions d'habitants touchés

La France du tabac croit encore 2000 milliards de francs par an. C'est pourquoi l'OMS a lancé la Journée mondiale sans tabac. Pour la lancer, le chanteur Renaud s'est associé à l'Organisation mondiale de la santé. Ensemble, ils demandent que la fumée soit bannie de tous les lieux publics afin d'éviter la fumée passive. Le chanteur s'est vu remettre un certificat honorifique pour avoir arrêté de fumer. Après quoi, il a donné un concert à l'Arena, qui a fait... un tabac.

Initiative à Genève

Le chef de l'Organisation de la Santé (OMS) et de la santé de Genève, Pierre-François Dayer, ont honoré Renaud pour son engagement antitabac. Renaud a accepté de participer à une interview pour le journal Le Matin.

«Je suis esclave de la clope», chante Renaud dans son nouvel album. Le chanteur français a été honoré par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour son engagement antitabac. Renaud a accepté de participer à une interview pour le journal Le Matin.

«Je ne veux pas que les jeunes fument pour s'habituer à ça», dit-il. Renaud a arrêté de fumer il y a quelques années. Il a même écrit une chanson sur le sujet, «Arrêter la clope». Renaud a été honoré par l'OMS pour son engagement antitabac. Renaud a accepté de participer à une interview pour le journal Le Matin.

Ce 31 mai 2007 aura aussi vu le lancement d'une campagne sur les dangers du narguilé, avec la création d'une affiche par 2 jeunes graphistes genevoises Déborah Freiburghaus et Adeline Gamper et un texte de présentation de Pascal Diethelm.



Une campagne sur les Transports publics genevois (TPG) a relayé les messages de l'OMS et du CIPRET-Genève sur le narguilé en collaboration avec l'OMS, OxyGenève et l'Union Internationale Contre le Cancer (UICC).

Communiqué de presse, articles de presse et photos peuvent être consultés sur <http://www.prevention.ch/jmst07.htm>



8. Les relations publiques et le plaidoyer

à visualiser sur <http://www.prevention.ch/presse.htm>



La lettre du jour

Protéger la santé ne mène pas à la dictature

Crans-Montana, 9 février. En ma qualité de «moteur précheur», d'évêque croisé en malin et de «vétéran» de la lutte contre le tabagisme passif, je me dois de réagir aux propos de M^{re} Poncelet parus le 9 février dans la Tribune de Genève. Selon son habitude il se fait le chantre des opposants au projet de loi qui doit permettre à une majorité de nos concitoyens de ne plus être soustraits à des gaz et des particules toxiques lorsqu'ils viennent, seuls ou en famille, prendre un café, boire un verre ou se restaurer dans un établissement public ou cantonal. Pour élever son propos de soi-disant champion de la liberté individuelle, il annonce que des mesures contraignantes contre la fumée passive couvrira la porte à une démarche liberticide qui interdira, par exemple, les comportements alimentaires insalubres pour la santé (...). Dans toutes ses diatribes, M^{re} Poncelet oublie sciemment que dans «fumée passive ou santé», il y a «passive»! Il ne s'agit donc pas de spolier la liberté des fumeurs et de «figurer» leur comportement, mais de protéger la santé des non-fumeurs, obligés d'habiter comme eux la fumée qu'ils émettent (...). A ma connaissance, celui qui dégoûte un mets ou boisson ou boit un verre de vin dans un café ou un restaurant n'endouera pas la moitié de sa consommation dans la bouche des autres clients (...). Dans «mon combat doublet de combattant sans peur», je peux garantir à M^{re} Poncelet qu'il ne se réveillera pas dans un lendemain de la votation du 24 février, quand une majorité de citoyens genevois auront accepté une initiative populaire qui protégera de la maladie et de la mort un nombre considérable de nos concitoyens.

Dr Hubert S. Hurnsler, président d'honneur du CI-PRÉT-Genève

Walliser Bote

Falsche Aussagen

Genève, 19. Februar 2008

Als Gesundheitsminister und Gesundheitsbeauftragter wurde Hubert S. Hurnsler in einer Ausgabe der Walliser Bote als «militant» bezeichnet. Der Artikel enthält mehrere falsche Aussagen über die Initiative «Fumée passive ou santé» und die Rolle der Gesundheitsbehörden in der Schweiz.



Ces images sont-elles crédibles?

Brand Brand

Une série de photos montrant des personnes dans des situations ambiguës, accompagnées de questions sur leur crédibilité.

Les deux tiers de la population se disent favorables à l'interdiction de fumer

Près de deux tiers des Suisses se disent favorables à l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Une enquête menée par l'Association de Prévention du Tabagisme (APRET) révèle que 66% des personnes interrogées soutiennent cette mesure.

Le tabac fait fumer les députés

Le tabac fait fumer les députés. Une enquête révèle que plus de la moitié des députés suisses sont fumeurs.

Nouvelliste

Echec au mégot

Un article de presse traitant de l'échec d'une campagne anti-tabac.

Vous et nous

Vous écrivez

Un bon investissement

Jean-Luc Forni, président de l'APRET, Amières (GE). En tant que président de l'APRET (Association de Prévention du Tabagisme) qui gère le CI-PRÉT mais aussi en tant que président des pharmaciens genevois, membre d'une profession médicale et libérale, je suis conterné par les propos de Jean-Michel Gros dans votre édition du 12 janvier. Si les quelques dizaines de milliers de francs que coûte cette campagne permettent d'éviter à un seul citoyen contribuable de contracter un cancer du poumon, l'Etat amortit déjà son investissement. Or les statistiques que cite M. Gros ramoncent: de nombreux cas seront évités dans les prochaines années et le Conseil d'Etat aura fait un excellent retour sur investissement. Il mentionne que deux décès par année sont dus à la fumée passive; en réalité ce sont entre 30 et 50 décès par an, seulement pour Genève. De plus, il oublie de calculer les lourds coûts médicaux et sociaux

GenèveActualité

L'épidémie la plus tueuse

Un milliard de fumeurs mourront au XXI^e siècle selon l'Organisation mondiale de la santé.

A peine 20% des Suisses fument actuellement

GenèveActualité

Comment le lobby du tabac a perdu la partie

Un article de presse analysant la défaite du lobby du tabac face aux mesures anti-tabac.

Traduction allemande du Livre Infiltration

Vorwort von Thomas Zeltner

Direktor des Bundesamtes für Gesundheit

Jahrzehntlang scheute die Tabakindustrie keine Mühe, die Schädlichkeit des Rauchens wie auch des Passivrauchens zu vertuschen. Sie ging dabei sehr weit: Wissenschaftliche Erkenntnisse wurden von der Tabaklobby unterdrückt, verwässert oder sogar manipuliert. Die Rylander-Affäre, deren Hintergründe in diesem Buch durchleuchtet werden, Unterwanderung der Wissenschaft ist der Fall um den Genfer Gesundheitswesen von großer Maßnahmen zum Schutz vor und der Politik kaum ein Thema von Wissenschaftlern wie Rylander in

Es dauerte sehr lange, bis die öffentliche Diskussion gelangte, Maßnahmen debattiert wurde, auch Studien aus der Schweiz – Schädlichkeit des Passivrauchens auf. eine Studie veröffentlicht, welche bei Rauchern verheirateten Japanerinnen Herzinfarkte nachwies. Solange ernst an der Datenlage von Studien zur

formulierten, war an gesetzliche Bestimmungen zum Schutz der Bevölkerung nicht zu denken. Für die Rechtsprechung war ein eindeutiger und unbestrittener Befund unabdingbar, um den Schutz der Nicht-*Vernebelung* rauchenden über die Freiheit der Rauchenden stellen zu können. Es ist deshalb nicht erstaunlich, dass die Tabakindustrie während Jahrzehnten außerordentliche Anstrengungen unternommen hat, um den wissenschaftlichen Konsens zu verhindern. Prof. Rylander wurde aufgrund seiner Position als Medizinprofessor an den Universitäten Göteborg und Genf als ein ernst zu nehmender Wissenschaftler angesehen. Ernst genommen wurde er insbesondere, weil er als Stimme der Wissenschaft und damit als unabhängig galt. Die Aufdeckung der Verbindungen des schwedischen Professors zur Tabakindustrie ist Dr. Jean-Charles Rielle und Pascal Diethelm zu verdanken. Sie warfen dem respektierten Professor 2003 öffentlich Wissenschaftsbetrug vor, was Folgen nach sich zog, die den Inhalt des vorliegenden Buches bilden. Sie spürten die Hinweise, welche die vielfältigen Beziehungen zwischen dem universitären Forscher und seinem Geldgeber dokumentieren, mit Intelligenz, Beharrlichkeit und Ausdauer im Internet auf und verknüpften sie zu einer lückenlosen Beweisführung, die dem Gericht erlaubte, eindeutige Schlussfolgerungen zur Qualität der wissenschaftlichen Arbeit von Prof. Rylander zu ziehen. Auch dank der Aufklärungsarbeit von Rielle und Diethelm wurden die schädlichen Auswirkungen des Passivrauchens auf die Gesundheit endlich ein öffentliches Thema, was wiederum den Weg für eine wirksame Präventionsarbeit ebnete. Stellvertretend für sehr viele Akteure des Gesundheitswesens möchte ich deshalb den beiden Verfechtern der Wahrheit für ihr mutiges und unerschrockenes Engagement danken.

Das nun in deutscher Sprache vorliegende Buch von Sophie Malka und Marco Gregori dringt tief in die raffinierten Strategien der Tabakindustrie der letzten Jahrzehnte ein. Als Vorsitzender einer Expertengruppe, die – im Auftrag der Weltgesundheitsorganisation WHO – im Jahr 2000 einen Bericht über die Beeinflussungsversuche der multinationalen Tabakkonzerne auf die WHO verfasste, hatte ich selbst Einblick in Dokumente, welche die zwielichtigen Machenschaften der Tabakindustrie belegten. Die Industrie verteidigt ihre kommerziellen Interessen gekonnt mit allen Mitteln der Einflussnahme. Sie setzte alles daran, die «wissenschaftliche Kontroverse» der Schädlichkeit des Tabaks aufrechtzuerhalten. Chung-Yol Lee, heute Kantonsarzt im Kanton Freiburg, dokumentiert in seiner Dissertation von 2001 eindrücklich, wie die



stellt ein typisches Beispiel für die durch die Tabakindustrie dar. Zudem Universitätsprofessor für unser Bedeutung, weil wirksame Passivrauchen in der Öffentlichkeit waren, solange dessen Schädlichkeit Frage gestellt wurde.

Problematik des Passivrauchens in die geschweige denn über gesetzliche Wissenschaftliche Arbeiten – darunter zeigten zwar schon früh die Bereits 1981 wurde beispielsweise nicht rauchenden, jedoch mit mehr Lungenkrebsfälle und zu nehmende Wissenschaftler Zweifel Schädlichkeit des Passivrauchens

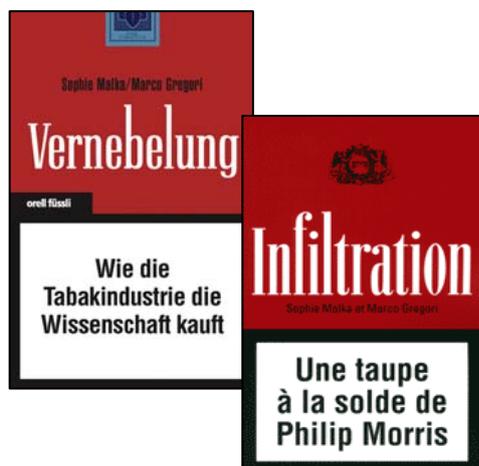
Tabaklobby die Gesetzgeber und die öffentliche Meinungsbildung manipulierte, indem sie sich immer wieder auf «unabhängige» Experten stützte. Die eigentlich Betrogenen waren und sind dabei immer die Bürgerinnen und Bürger, welche sich in einem immer komplexer werdenden Gewirr aus Expertenmeinungen zurechtfinden müssen. Die Aufdeckung verschiedener Fälle von Infiltration durch die Tabakindustrie führte dazu, dass die Politik, die Behörden und die öffentliche Meinung heute der Tabaklobby deutlich misstrauischer gegenüberstehen als noch wenige Jahre zuvor. Die meisten Gesundheitsbehörden und Präventionsfachpersonen verweigern beispielsweise jegliche Zusammenarbeit mit Tabakfirmen. Trotzdem ist der Einfluss, den die Industrie auf das wissenschaftliche Establishment und auf die Politik ausübt, immer noch vorhanden. In der Schweiz tritt sie zwar in der Öffentlichkeit heute sehr zurückhaltend auf, das heißt aber nicht, dass sie nicht nach wie vor die öffentliche Meinung, die Politik und die Wissenschaft zu beeinflussen versucht. Sie

Thomas Zeltner, David A. Kessler, Anke Martiny, Fazel Randera, *Tobacco Company Strategies to Undermine Tobacco Control Activities at the World Health Organization. Report of the Committee of Experts on Tobacco Industry Documents*, WHO, Genf 2000.

Chung-Yol Lee und Stanton A. Glantz, *The Tobacco Industry's Successful Efforts to Control the Tobacco Policy Making in Switzerland*, in: Center for Tobacco Control Research and Education series, Dokument Nr. 1017, San Francisco, CA, 2001.

Vorwort 10 Vernebelung zeigt sich einerseits versöhnlich, kompromissbereit und gibt sich dialogbereit. Sie versucht immer wieder ihr Image zu verbessern, indem sie den Kontakt zu Präventionsfachleuten sucht. Sie macht sich andererseits mit PR-Kampagnen über die Debatte zu Rauchverboten am Arbeitsplatz lächerlich, und einzelne ihrer Vertreter stellen die Schädlichkeit des Passivrauchens immer noch in Frage oder verharmlosen sie. Nach wie vor unterhält die Tabakindustrie ein weit verzweigtes Netzwerk zu forschenden und politisierenden Personen. Es wäre naiv, die Rylander-Affäre als einen Einzelfall zu betrachten. Obwohl sich der Fall in Genf abspielte und sich damals vor allem in der französischsprachigen Medienberichterstattung niederschlug, ist der Fall des Genfer Medizinprofessors für die ganze Schweiz und weit darüber hinaus von Bedeutung. Bei der Lektüre dieses Buches wird zudem klar, dass für das Funktionieren sowohl der universitären Institutionen als auch des Staates die Offenlegung der Interessenbindungen von Experten und Wissenschaftlern von grundlegender Bedeutung ist. Analog der Rylander-Affäre wird man auch in politischen Diskussionen wie derjenigen zur Luftreinhaltung und zum Klima kompetente, ehrliche, mutige und unabhängige Wissenschaftler, Ärzte, Politiker und Journalisten benötigen. Andernfalls werden wir auf Gerichte angewiesen sein, die im Nachhinein Fälle von Wissenschaftsbetrug beurteilen müssen.

Thomas Zeltner, Februar 2008



En librairie ou par internet :

<http://www.prevention.ch/rylanderpm.htm>

9. Soutien à l'Initiative populaire pour des lieux publics sans fumée

À visualiser sur <http://www.prevention.ch/sansfumee.htm>

Audition par la Commission législative du Grand Conseil genevois, le 10 mars 2006 et les vendredis 12 (2 membres du Comité et l'infirmière coordinatrice du Centre de Tabacologie) et 19 janvier 2007 par la Commission de la santé du Grand Conseil genevois (Président et médecin responsable).

Le Tribunal fédéral a rendu, le 28 mars 2007, un jugement historique pour la protection contre la fumée passive (à consulter sur <http://www.prevention.ch/tf280307.pdf>).

Initiative contre la fumée passive: risques d'obstruction?

POLITIQUE • Sociétaires et Verts dénoncent les velléités d'un contre-projet à l'initiative visant à bannir la fumée des lieux publics.



L'initiative contre la fumée passive risque de se retrouver aux côtés d'un contre-projet...

Le Tribunal fédéral soutient la lutte antitabac



Le Tribunal fédéral a rendu, le 28 mars 2007, un jugement historique pour la protection contre la fumée passive...

GenèveActualité

Les Genevois décideront de l'avenir de la cigarette

Le juge fédéral a rejeté le recours de Charles Poncelet.



10 Régions

Le Tribunal fédéral en faveur des non-fumeurs



Genève. L'initiative contre la fumée passive pourra être soumise au peuple. Elle est contraire à la Constitution, selon les juges fédéraux.

Les Genevois voteront sur la fumée passive

GENÈVE - Le droit de fumer et celui de fumer dans les lieux publics relève-t-il de la liberté personnelle? Les juges du Tribunal fédéral de Lausanne ont répondu. Ils ont rejeté hier le recours déposé par l'avocat genevois Charles Poncelet.



M. Charles Poncelet quitte le Tribunal fédéral, à Lausanne. Il a perdu son recours.



Campagnes à visualiser sur <http://www.prevention.ch/campagnes.htm>



Campagne Fumée passive ou santé et promotion des Mardis du CIPRET-Genève décembre 2006-janvier 2007



Campagne Fumée passive et Narguilé mai-juin 2007



Campagne Fumée passive ou santé et promotion des Mardis du CIPRET-Genève décembre 2007 –février 2008

10. Partenariat - Participation

Direction générale de la santé (DGS-DES) : La Plateforme d'échange Alcool – Tabac regroupe les partenaires trois fois par année. Des réunions régulières ont aussi été mises en place pour le suivi du contrat de partenariat et l'élaboration d'une politique globale de prévention du tabagisme sur le plan du Canton.

Association Première Ligne : Cette association a pour mission de gérer le Quai 9 (lieu d'injection) et le projet Nuit Blanche (réduction des risques en milieu festif). Le médecin du CIPRET-Genève représente le Département de l'instruction publique dans le groupe de pilotage du Quai9. Le CIPRET-Genève collabore au projet Nuit Blanche et siège dans le groupe de pilotage du projet.

GREAT (Groupement Romand d'Etudes sur l'Alcoolisme et les Toxicomanies)

ISPA (Institut Suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies)

Partenaire incontournable dans le domaine de la prévention du tabagisme. Ses recherches, enquêtes et le matériel didactique et de sensibilisation édité sont largement utilisés pour les activités locales.

Office de la jeunesse - Service de santé de la jeunesse

Une collaboration indispensable se poursuit avec le Service de santé de la jeunesse, en particulier avec les infirmiers-ères et le secteur « éducation pour la santé » pour des projets en milieu scolaire ou qui concernent les jeunes en général.

Service de santé du personnel de l'Etat (SPE)

Les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)

Le médecin responsable du CIPRET-Genève est membre de la commission ad hoc

Antenne Santé de l'Université de Genève

Association La Fourchette Verte (FV)

La promotion du label FV va dans le sens des intérêts du CIPRET puisque l'un des critères de l'obtention du label fait référence à la protection contre l'exposition à la fumée passive. Un membre du Comité du CIPRET-Genève est membre du Comité. Les nouvelles données en matière de protection contre la fumée passive devraient simplifier les critères d'attribution.

11. Participation à des Congrès et Conférences



Le médecin-responsable était membre du Comité scientifique du 4th European Conference Tobacco or Health 2007 et le Président a fait une présentation orale.

12. L'année 2008

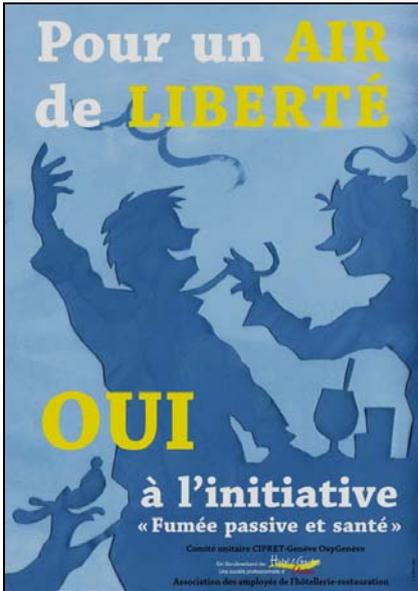
- Contrat de partenariat, tableau de bord avec indicateurs et Projet de Loi

En 2008, un Contrat de partenariat et un Tableau de bord avec indicateurs ont été formulés entre la Direction générale de la santé du département de l'économie et de la santé et l'APRET-CIPRET-Genève.

Un Projet de loi accordant une aide financière annuelle de fonctionnement à la Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme (FEGPA) et une aide financière annuelle de fonctionnement à l'Association pour la prévention du tabagisme (APRET) pour les années 2009 à 2012 sera soumis au Grand Conseil genevois.

- Conférence de Presse à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer et pour le lancement de la campagne sur la votation de l'Initiative 129







STAND Place du Molard - Samedi 2 février 2008
 Union Internationale Contre le Cancer (UICC)
 Ligue suisse contre le cancer
 Ligue genevoise contre le cancer
 CIPRET-Genève et OxyGenève

Un enfant sur deux est exposé à la fumée passive

À l'occasion de la semaine internationale contre le cancer, une campagne pour protéger les enfants des effets du tabac a été lancée à Genève.

Un enfant sur deux est exposé à la fumée passive à Genève, selon une étude menée par le Centre d'information pour le tabac de l'Université de Genève. Les parents de 1000 enfants ont été interrogés sur les lieux où ils passent le plus de temps avec leur enfant. Les résultats ont montré que 50% des enfants passent au moins une partie de leur temps dans des lieux où il y a du tabac, à savoir les lieux publics.

DÉBAT PUBLIC

Mardi 26 février, 20 h à l'Uni-Duclos

3 face à face

Introduction de la fumée dans les lieux publics

Intervenants: Jean-Claude Rielle, Jean-Claude Lüscher, Christian Linder, Jean-Claude Rielle, Jean-Claude Lüscher, Christian Linder, Jean-Claude Rielle, Jean-Claude Lüscher, Christian Linder.



Loi antifumée: Jean-Charles Rielle accepte de débattre

Mardi soir, sur Léman Bleu, le médecin et conseiller national s'est excusé pour certains propos et s'est dit prêt à affronter qui que ce soit.

Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. C'est en effet, dit-il, ce qu'il a dit. Jean-Charles Rielle (Union démocratique) a accepté de débattre sur la proposition de loi d'interdiction pour la prévention du tabagisme et de conseiller national, jeudi prochain à 20 heures, dans le cadre de l'émission Genève à chaud, sur Léman Bleu. Il s'agit de débattre de la question de savoir si l'interdiction de fumer dans les lieux publics est un objectif des votants du 26 février. Il avait pourtant déclaré auparavant les initiatives de la Tribune de Genève et de la Télévision suisse romande être une déception du 15 janvier. Sur le plan de l'information, il avait dit se trouver entre deux feux à Christian Linder, avocat, et conseiller national libéral, représentant des opposants à l'initiative.

Un commentateur du Capres Genève pensait plutôt entendre que ces opposants étaient largement majoritaires politiquement. Il se valait pas la peine de débattre avec eux. Jean-Charles Rielle est un homme qui ne veut pas débattre. D'ailleurs, le débat proposé qui lui fait la Tribune de Genève, il a accepté, «par transparence envers la population», l'initiative de Genève à chaud. Parce qu'il ne s'agit pas d'un débat de discussion, et surtout il y a dit à Pascal Delalioz, ancien professeur de droit, que vous savez, je suis sûr qu'il se sera pas dans les genres ciels mais dans l'information. Cependant, nous a-t-il expliqué, «les raisons professionnelles pour lesquelles j'ai dit non à l'information et à la Tribune de Genève s'ont pas changées».

— Jérôme Crochet



- 24 février, Genève vote à près de 80% l'Initiative cantonale populaire constitutionnelle sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics intérieurs et/ou fermés.





- **Lieux publics sans fumée**

Genève : Un règlement suite à la votation de l'Initiative, le 24 février 2008, prévoit l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans les lieux publics le 1^{er} juillet 2008. Une Loi sera votée ensuite par le Grand Conseil genevois.

Suisse : Les Chambres fédérales doivent voter une Loi au niveau national.



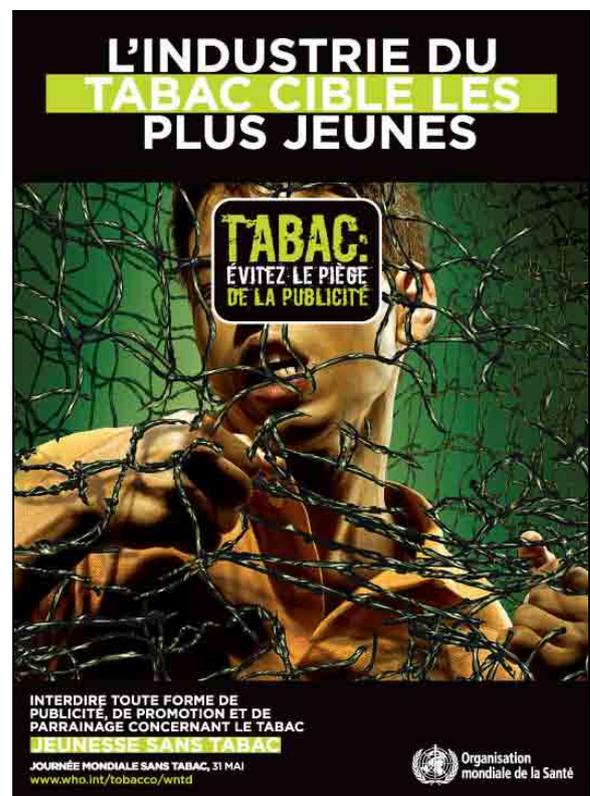
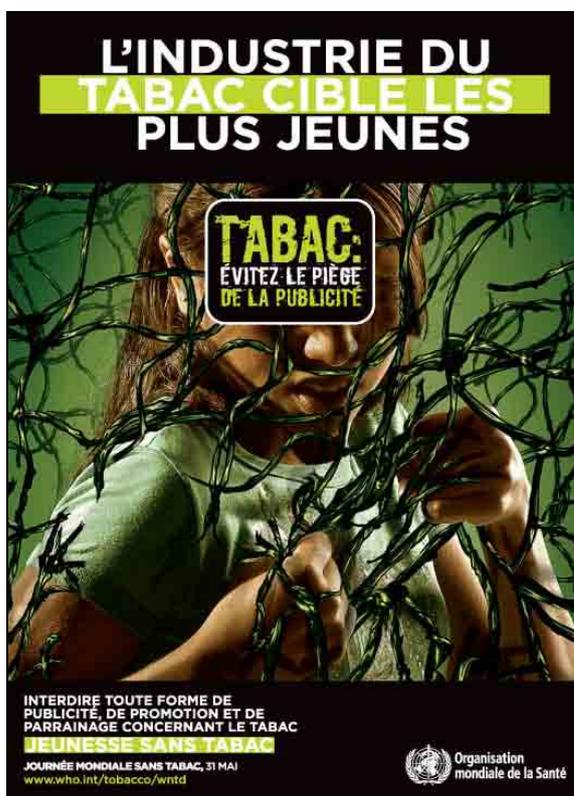


- 25 janvier 2008 - 4ème Place des Affaires - Centre International de Conférences de Genève (CICG) - Cérémonie des Trophées de la Place des Affaires 2008, animée par Frédéric Hohl et en présence d'Alain Morisod - 2è Trophée Carrefour Prévention remis à l'hôtel Ibis Centre Gare (Groupe Accor), Genève, représenté par Madame Stéphanie Menoud, directrice, Hôtel Ibis Genève Centre Gare et Monsieur Pascal Locatelli, responsable Ibis pour la Suisse.



- **Journée mondiale et nationale sans tabac 31 mai 2008**

Le CIPRET-Genève et ses partenaires seront présents à la Marche de la Ligue genevoise contre le cancer, à Russin, le samedi 31 mai 2008.



- **En août 2008, le Congrès mondiale contre le cancer aura lieu à Genève**

L'Union internationale contre le cancer (UICC) est la plus grande organisation non gouvernementale indépendante dédiée à la lutte contre le cancer. En août 2008, l'UICC organise à Genève le Congrès mondial sur le cancer (World Cancer Congress [WCC 08]) qui mettra l'accent sur la prévention du tabagisme.

2007 fut enthousiasmant tant au niveau des activités habituelles qu'événementielles. Le médecin responsable tient tout particulièrement à remercier Mme Elisabeth Débenay, Cheffe du Service promotion de la santé et prévention et le Dr Philippe Granget, collaborateur scientifique (Direction générale de la santé, Département de l'économie et de la santé) pour l'étroite collaboration de qualité sur l'ensemble de l'année.

Mes remerciements vont aux membres du Comité de l'APRET, à son Président M. Jean-Luc Forni et au Trésorier M. Philippe Battiaz, ainsi qu'à Mme Corinne Wahl (coordinatrice du Centre de Tabacologie), Mme Katia Dutilleul (responsable du Secrétariat), Mme Giannina Castillo (collaboratrice chargée de l'accueil et de la comptabilité) et M. Gonzague Berthet (maintenance informatique), ainsi qu'aux collaborateurs-trices de la FEGPA (Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme) pour la coordination des différents stands de Carrefour Prévention.

Pour terminer, à nouveau chapeau bas à notre Ministre de la santé Pierre-François Unger qui a cessé de fumer le 31 mai 2005 et qui, environ 3 ans plus tard, est toujours ex-fumeur.



Le Matin
JOURNÉE SANS TABAC
Unger arrête de fumer!

Le chef de la Santé arrête la clope

GENÈVE Gros fumeur, le ministre Pierre-François Unger ne touchera plus à la cigarette

Fabiano Citroni

On ne verra plus le ministre genevois de la Santé, Pierre-François Unger, avec une clope au bec. Le magistrat a fumé sa dernière cigarette jeudi soir. Il l'a annoncé hier lors de la conférence de presse présentant la Journée mondiale et nationale sans tabac qui a lieu aujourd'hui.

– Monsieur le Ministre, pourquoi avoir pris cette décision?
– Ma femme a arrêté de fumer depuis deux ans et je ne voulais plus la polluer. Et puis j'ai un petit-fils et j'ai envie de le voir un petit moment...
– Vous avez 53 ans. A quand remonte votre première cigarette?
– Entre 15 et 18 ans, j'en fumais trois ou quatre par jour. Ces dernières années, je tournais à deux paquets par jour, j'ai donc clopé pendant trente-neuf ans.
– Quand est-ce que vous avez décidé d'arrêter?
– Cela fait deux mois que je me prépare. J'ai diminué ma consommation en renonçant à la plupart des cigarettes que je fumais par habitude et non pas par plaisir.
– Pour vous, le tabac, c'est fini depuis cinq jours. Pas trop dur?
– Je prends des chewing-gums qui contiennent un peu de nicotine et je me suis aussi collé un patch. En stoppant la cigarette, je trouve une liberté de plus. Et, à 53 ans, c'est un cadeau.

Le Matin
31 mai 2005

ABSTINENT Après trente-neuf ans de tabagisme, Pierre-François Unger a décidé d'écraser son dernier mégot. Salvatore Di Nallo

Notre Association demeure à votre disposition. Merci de votre lecture !

Genève, le 21 avril 2008



Dr Jean-Charles Rielle
Conseiller national
médecin responsable du CIPRET-Genève

APRET

Association pour la **PRE**vention du **Tabagisme**



Comité

Président

Monsieur **Jean-Luc FORNI**

Vice-Président

Monsieur le Dr **Jean-Paul HUMAIR**

Trésorier

Monsieur **Philippe BATTIAZ**

Membres

Monsieur **Adrian GRIFFITHS**

Monsieur **Pascal DIETHELM**

Président fondateur

✝ Monsieur le Docteur
Anthony DOTRENS

Présidents d'honneur

Monsieur le Docteur Privat-docent
Hubert S. VARONIER

Monsieur le Docteur
Yves BEYELER

Membre d'honneur

Monsieur le Docteur
Manoutchehre BAHY



Centre d'Information de l'association pour la **PRE**vention du **T**abagisme

Médecin responsable : Dr Jean-Charles RIELLE

membre de la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme

Coordinatrice du Centre de tabacologie : Mme Corinne WAHL, tabacologue
membre du Comité de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT)

**Responsable du secrétariat et des activités de prévention du
tabagisme liées au sport et à la culture : Mme Katia DUTILLEUL**

Responsable de l'Arcade Carrefour Prévention® : Mme Giannina CASTILLO

ADRESSE

Carrefour Prévention - CIPRET-Genève
Rue Henri-Christiné 5 / Case postale 567
CH-1211 GENEVE 4



+41 (0)22 321 00 11



+41 (0)22 329 11 27

www.prevention.ch www.cipret.ch

carprev@iprolink.ch

■ Jumelé avec **BESANCON NON FUMEUR** et **PARIS SANS TABAC**

■ **Médaille et Certificat TABAC OU SANTÉ** de l'Organisation Mondiale de la Santé,
décernés à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, le 31 mai

1994 au médecin responsable du CIPRET-Genève

1996 au Président du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève,
chargé du Département de l'action sociale et de la santé

1997 à l'Hôpital de St-Julien (France) - Collaboration transfrontalière

Membres de l'APRET

LIGUE PULMONAIRE GENEVOISE

Bd des Philosophes 17 / CH-1205 GENEVE

☎ prof. 022/ 321 35 60 / fax 022 321 35 62

HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE

Rue Micheli-du-Crest 24 / CH-1211 GENEVE 4

INSTITUT DE MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE

Faculté de Médecine - Monsieur le Professeur

André ROUGEMONT, Médecin-Directeur

CMU / CH-1211 GENEVE 4

☎ prof. 022/ 702 59 10

ASSOCIATION DES CLINIQUES PRIVÉES DE GENEVE

Rue de St-Jean 98 / CH-1211 GENEVE 11

LIGUE VIE ET SANTE – GENEVE

Rue Henri-Christiné 5 / C.P. 567 / CH-1211 GENEVE 4

ONEX-SANTE Centre de prévention et de promotion de la santé

Rue des Evaux 13 / CH-1213 ONEX

☎ prof. 022/ 879 89 89 / fax 022/ 879 89 91

ANTENNE DES DIÉTÉTICIENS GENEVOIS

ADiGe / Carrefour Prévention

Rue Henri-Christiné 5 / C.P. 567

CH-1211 GENEVE 4

☎ prof. 022/ 321 00 11 / fax 022/ 329 11 27

Monsieur Michel COHEN

Directeur du Centre de cure antitabac **NICOSAN**

Rue Giovanni-Gambini 1 / CH-1206 GENEVE

☎ prof. 022/ 839 80 91

Monsieur Jean-Michel LEFEBVRE

Directeur du Centre antitabac de Genève

INFO SANTE

Rue de Contamines 27 / CH-1206 GENEVE

☎ prof. 022/ 347 21 66

ASSOCIATION DES

PHARMACIES DU CANTON DE GENEVE

Rue Du Bois-Melly 2bis / CH-1205 GENEVE

☎ prof. 022/ 781 76 36 / fax 022/ 781 76 37

SOCIETE DE PHARMACIE DU CANTON DE GENEVE

Rue Du Bois-Melly 2bis / CH-1205 GENEVE

☎ prof. 022/ 735 58 55 / fax 022 735 58 57

SANTESUISSE GENEVE

Les assureurs-maladies suisses

Chemin des Clochettes 14 / CH-1206 GENEVE

☎ prof. 022/ 703 53 53 / fax 022 703 53 59

ASSOCIATION DES MEDECINS DENTISTES DE GENEVE

Rue de Saint-Jean 98 / C.P. 5278

CH-1211 GENEVE 11

☎ prof. 022/ 715 31 11

MIGROS-GENEVE

Rue Alexandre-Gavard 35 / C.P. 464

CH-1227 CAROUGE

Madame Bénédicte ANQUETIN

Rue A.-Tschumi 4

CH-1201 GENEVE

☎ 022/ 320 31 00 / Mobile 079/ 417 11 66

MIEUX VIVRE SANS FUMER

Monsieur Ariel HAEMMERLE

Avenue Vibert 12

CH-1227 CAROUGE

☎ 022/ 300 41 92

OXYGENEVE

Monsieur Pascal DIETHELM, président

Monsieur Ruben ISRAEL, vice-président

Rue de la Fontaine 2 - CH 1204 GENEVE

☎ prof. 022/ 809 18 55 / fax 022 809 18 10

Madame Laurence BUCHETTI

Diététicienne diplômée

Madame Dr Lucilla SOULIER

Monsieur le Docteur Jean-Charles RIELLE

Médecin responsable du CIPRET-Genève

Monsieur Raymond RIGONI

Madame Françoise LEFRERE

Représentants-es

Service de santé de la jeunesse SSJ

(Département de l'instruction publique)

Service de santé du personnel de l'Etat SPE

(Département des finances)

Services Industriels de Genève SIG

Vernier-sur-Rock

Avec la collaboration de

la Ligue Genevoise contre le Cancer

Conseil au sevrage par une tabacologue diplômée

LES MARDIS DU CIPRET

PREVENTION TABAGISME
GENEVE

Accueil gratuit
sans rendez-vous



Les mardis de 12h30 à 14h

5, rue Henri-Christiné - 1205 Genève - Tél. 022 321 00 11 - www.prevention.ch - carprev@iprolink.ch



MAÎTRISE
STRESS



CARREFOUR PREVENTION®



Carrefour Prévention
Rue Henri-Christiné 5
CP 567 - CH - 1211 GENEVE 4
carprev@iprolink.ch - www.prevention.ch



Heures d'ouverture de l'arcade
Lundi - jeudi 9.00-12.00 13.00-17.00
Vendredi 9.00-12.00
Tél. 022 321 00 11 - Fax 022 329 11 27